

---

Dominique DUCARD  
 Université Paris-Est Créteil – Céditec, EA 3119

---

### Introduction

À l'initiative de la SHESL<sup>2</sup> s'est tenu, en 1985 à l'ENS<sup>3</sup> de la rue d'Ulm à Paris, un colloque intitulé « Histoire des théories de l'énonciation ». Ce colloque a donné lieu à un numéro de la revue de la société organisatrice, cette fois sous le titre « Histoire des conceptions de l'énonciation ». Simone Delesalle, dans la présentation de ce numéro (*HEL*, 1986 : 3-22), justifie le changement de titre par la volonté de réunir, dit-elle en citant J.-C. Milner, l'ensemble des thématiques qui peuvent être ramenées à « ce lieu de l'instance qui fait que “la langue elle-même... ne peut être parcourue totalement qu'au regard d'un point qui, comme totalité, la défait” (Milner) » (*HEL*, 1986 : 7), dans la tradition rhétorique, grammaticale et logique, depuis l'Antiquité jusqu'à l'Âge classique puis après la reprise de la problématique à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> s. avec son devenir théorique en linguistique. Les éléments de cette problématique sont répertoriés : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocution et le rapport de l'énonciateur à son énoncé, avec la prise en compte des actes de langage, des indexicaux, la construction de la référénciation, de la performativité, du dialogisme et de l'hétérogénéité du discours. S. Delesalle résume ce parcours historique en disant que l'on est passé « d'une conception plurielle revêtant divers noms à un nom unique désignant une conception toujours plurielle » (*HEL*, 1986 : 8). Parodiant un titre devenu un cliché à la mode nous pourrions poser la question : De quoi l'énonciation est-elle le nom ?<sup>4</sup>

Comme mon propos sur l'énonciation se situe dans la lignée de la théorisation élaborée par Antoine Culioli, je remarque que celle-ci est mentionnée, toujours dans l'introduction de S. Delesalle, « comme horizon et point de référence » mais qu'il n'en a pas été question dans le colloque « dans la mesure,

---

1. Ce titre est calqué sur l'expression conceptuelle de « cours d'action », en anthropologie cognitive et ergonomique, qui désigne « l'activité d'un acteur déterminé, engagé dans un environnement physique et social déterminé et appartenant à une culture déterminée, activité qui est significative pour ce dernier, c'est-à-dire montrable, racontable et commentable par lui à tout instant de son déroulement à un observateur-interlocuteur » (Thoreau & Jeffroy 1998 : 19).

2. Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du langage.

3. École Normale Supérieure.

4. La mode a été lancée par le titre qu'Alain Badiou a donné à son pamphlet politique, en 2007 : *De quoi Sarkozy est-il le nom ?* En juillet 2013 un journaliste du journal *Le Monde* ne comptabilisait pas moins de 86 millions d'occurrences de l'expression « de quoi X est-il le nom ? ».

est-il dit, où elle intègre l'énonciation dans ses bases mêmes » (HEL, 1986 : 6). Nous comprenons, dans cette dernière remarque, que la linguistique de l'énonciation selon A. Culioli ne se ramène ni à une linguistique de la phrase qui s'intéresse à « l'opération active du sujet parlant » – assimilée à la modalité – quand il énonce une « phrase » (Bally), ni à une linguistique de « l'appareil formel de l'énonciation » (Benveniste), ni à une linguistique de la pragmatique énonciative dans la langue (Ducrot), pour nous en tenir à ces références phares. Elle a des affinités avec la linguistique de Gustave Guillaume, dans le souci d'appréhender le langage comme un « fait total » (Culioli), au sens où Mauss parle de saisir le « fait social total »<sup>5</sup>, mais elle s'en démarque par ses « présuppositions », c'est-à-dire les idées, critères et principes mis en œuvre dans la démarche<sup>6</sup>.

Plutôt qu'exposer systématiquement les notions mises en œuvre dans cette théorisation<sup>7</sup>, à des fins de comparaison avec d'autres approches, nous partirons d'un texte pour en faire un commentaire, sur des points qui permettront d'expliquer certaines de ces notions, d'en montrer le caractère opératoire, dans l'objectif qui est le nôtre, et d'en dégager un questionnement général sur l'énonciation. En préalable nous rappellerons les définitions qu'A. Culioli a pu donner de son objet d'étude et de son objectif de travail et nous ferons précéder l'analyse par des considérations sur le matériau empirique et la méthode.

### 1. Le « fait total » du langage

Traiter le langage comme un « tout » ne veut pas dire que la théorie doit rendre compte de tous les aspects du langage, tâche impossible au regard de tous les savoirs à convoquer, mais qu'elle doit tenir compte de sa complexité et prendre en compte les conditions de son effectuation, en se posant les questions qui se posent par ailleurs en philosophie du langage, en logique, en anthropologie, en psychologie et psychanalyse, aussi dans les théories littéraires, entre autres. Ce principe est ainsi affirmé dans des articles à vocation encyclopédique, en 1971, dans lesquels A. Culioli insiste sur le problème de la signification et la volonté d'aller vers une théorie sémantique. À l'article « Sémantique » (Culioli 1971) il est dit que cette théorie devra composer avec trois domaines connexes : *théorie des signes*, en tenant compte de leurs propriétés d'étagement, de transfert et de déplacement ; *théorie de l'énonciation*, avec les problèmes de référence, de relations inter-sujets, de présuppositions, de modulations, de types de discours ; *théorie des propriétés d'objets*, physiques et culturels (imaginaires, symboliques). Cette répartition, quelque peu modifiée, se retrouve à l'article « Signification » (Culioli 1971), où celle-ci est décomposée en problèmes relatifs à la *théorie de l'énonciation*, qui s'intéresse à l'interprétation assignée par des énonciateurs à des énoncés, en situation d'énonciation, et où interviennent « représentations subjectives et collectives, image d'autrui, intentions conscientes ou inconscientes, usages socio-culturels, modulations, présupposés, relations prag-

5. A. Culioli reprend à Mauss la notion de « fait total », même s'il est réticent à l'idée de totalité qu'elle peut suggérer.

6. On pourra se reporter à Valette (2006).

7. Nous renverrons à des articles personnels dans lesquels ces notions théoriques sont développées.

matiques entre sujets » ; *problèmes de la référence ; problèmes des notions*.<sup>8</sup> Les études réunies dans les volumes publiés en 1990 puis 1999 ont pour titre : *Pour une linguistique de l'énonciation* (Culioli 1990-1999), et la dénomination retenue sera celle de *théorie des opérations prédicatives et énonciatives*<sup>9</sup>. La formule, souvent reprise, complètement ou partiellement, pour présenter la linguistique telle que Culioli la comprend et la pratique est celle-ci : *étude de l'activité symbolique d'ordre cognitif et affectif de langage appréhendée à travers la diversité des langues, des textes et des situations*. La linguistique de l'énonciation est alors redéfinie comme l'étude de *l'activité signifiante de langage* en tant qu'*activité de production et de reconnaissance interprétative des formes interprétables (textes)*. Retenant cette dernière formulation pour définir l'énonciation, je reprends la précédente en étude de *l'activité signifiante de langage, en langue, dans l'exercice de la parole et du discours, à travers les textes*. De cette façon l'accent qui est porté, dans la linguistique des opérations énonciatives, sur les problèmes linguistiques, au sens strict, dans des langues diverses, est déplacé vers un questionnement plus spécifique sur la façon dont un sujet parlant-entendant (locuteur-auditeur et énonciateur-coénonciateur) formule ce qu'il a à dire pour autrui à propos de ce à quoi il se réfère, étant donné la situation et la relation inter-sujets dans lesquelles il est engagé. Nous retrouvons ainsi les trois dimensions de l'activité de langage, mises en avant par Culioli : la Représentation, la Référenciation, la Régulation. Ce qu'il rappelle dans la déclaration suivante, en soulignant la présence du corps dans cette activité, présence physique par la gestualité et le mouvement inhérents à l'acte de parler, partiellement effacés à l'écrit, et présence imaginée par transposition symbolique de la gestualité et du mouvement dans les *gestes mentaux* sous-jacents au langage :

J'en suis arrivé, après de nombreuses années, aux gestes mentaux. Je rappelle de quoi il s'agit : introduire ici la relation entre, d'un côté, toute notre activité sensorimotrice, et, d'un autre côté, nos gestes en vue d'une action ; à travers tout cela il y a une mobilisation de nos Représentations (donc d'ordre mental), qui est insérée dans des situations existantes (donc Référenciation, au sens de « situer quelque chose », et non de recherche de référent), et toujours accompagnée de Régulation – par rapport à ce que l'on est en train de faire, le commentaire qu'on en fait, les controverses avec autrui, etc. (Culioli 2011 : 8)

Avant de présenter le texte dont le commentaire exemplifiera le propos sur l'énonciation, il est utile de s'arrêter sur la question du matériau à partir duquel nous opérons quand nous procédons à une analyse, en soulevant des points de méthode.

## 2. Le statut du texte

Le texte, en linguistique de l'énonciation, désigne toute séquence phonique ou graphique, support matériel d'un énoncé ou d'une suite d'énoncés, c'est-à-dire un arrangement de formes signifiantes produites en situation, interprétables, et qui sont analysées comme un agencement de marqueurs linguistiques de repré-

8. V. les articles « Sémantique » et « Signification » de cette encyclopédie (Culioli 1971).

9. Le groupe de recherche TOPE, animé par Denis Paillard et Sarah de Vogüé, a retenu cette dénomination.

sentations et d'opérations. Le linguiste restreint le plus souvent le domaine des données en partant de termes dans un contexte étroit, suffisant à l'étude des latitudes de co-occurrence et des propriétés formelles, en procédant par manipulation expérimentale afin de dégager, par une observation raisonnée, des problèmes particuliers et des phénomènes généralisables, pour une langue ou plusieurs langues. D'autres domaines de délimitation des données ont été définis par A. Culioli, en collaboration avec Jean-Pierre Desclés : le domaine des *métatextes*, sans énonciateur et hors situation (textes juridiques, textes de manuels, textes fabriqués par le linguiste...); le domaine des *gloses épilinguistiques* que sont les commentaires sur les textes, que les sujets produisent dans le cours de leur discours, spontanément, ou en réponse à une sollicitation, et le domaine des *corpus contraints*, difficilement manipulables (textes littéraires, textes oraux enregistrés sur le terrain ou textes écrits en situation et recueillis par des procédés de reproduction).

Quand il pratique une linguistique de corpus le linguiste collecte, à partir de requêtes calibrées en fonction de l'objectif de sa recherche, selon des critères qu'il doit préciser, des matériaux empiriques qui seront des données textuelles classables et manipulables. Il peut aussi, comme c'est le cas en sémantique des textes (Rastier), mettre en évidence la généricité des textes parcourus et analysés, manuellement ou automatiquement, par une attention portée aux normes et règles qui génèrent les formes en contexte, du plus étroit au plus large. L'analyse du discours se propose, en général, de restituer aux textes leur dimension proprement discursive en les resituant dans le discours social et institutionnel dont ils font partie et qui les détermine plus ou moins. Dans tous les cas il est important d'explicitier quels sont les textes sur lesquels porte l'étude, quels sont leurs statuts, comment ils sont construits pour devenir des observables et avec quelles méthodes ils sont analysés (observation, manipulation, instrumentation, démonstration, interprétation).

Dans les études que j'ai réalisées, dans une perspective énonciative, les textes sont soit des textes oraux situés, enregistrés et transcrits, soit des textes, littéraires ou non littéraires, écrits pour des lecteurs par des auteurs. Ce sont donc des textes contraints. Ils deviennent inévitablement métatextes par la reprise métalinguistique dont ils font l'objet, mais en contrebalançant la position d'extériorité que cela implique par l'adoption, presque mimétiquement, en tant que lecteur-auditeur, d'une position interne-externe, en tant que sujet locuteur-énonciateur évoluant dans le texte par une activité de reconnaissance interprétative, à laquelle prend part l'intuition ou le sentiment linguistique, quand la langue de travail est une langue intime ou familière. Nous reproduisons ainsi, en l'élevant à un degré second de réflexivité, la *boucle sémiotique*, qui repose sur le fait que l'activité signifiante de langage est à la fois pour soi et pour autrui, et que les formes textuelles sont produites de manière à être reconnues comme des formes produites en vue d'être reconnues comme des formes interprétables<sup>10</sup>.

Le choix de travailler sur des objets textuels correspondant à des pratiques culturelles (article de presse, débat, émission de radio, conversation, entretien libre ou dirigé, fictions littéraires...) oblige à rapporter le texte à son entour, il

10. Antoine Culioli revient à plusieurs reprises, dans ses articles, sur la « boucle sémiotique » (on peut se reporter à Culioli 2002 : 31-32).

limite aussi l'étude micro-linguistique, favorisant un commentaire analytique qui peut plus difficilement s'appuyer sur des manipulations et des transformations du texte, même en privilégiant certaines entrées et en se focalisant sur certains détails, jugés significatifs. Par ailleurs ce choix ne permet pas de convoquer un ensemble de données empiriques de provenance diverse, à partir de bases textuelles, pour expliquer un emploi. Et la méthode linguistique, pour traiter de la textualité elle-même (règles de composition, normes génériques, contraintes de mise en page, conventions) ou encore du caractère de rite social de certains échanges et de la praxis des individus, doit pouvoir s'adjoindre d'autres approches. C'est dire que la délimitation de domaines, pas seulement de domaines textuels définis par les méthodes sémio-linguistiques, inhérente à une démarche scientifique qui réduit nécessairement l'objet d'étude, doit être dépassée pour envisager une extension d'un domaine à l'autre, comme l'y invitait Culioli dans son article sur la signification (voir *supra*).

### 3. Le texte et son entour

En réponse à une demande de participation à un ouvrage collectif sur la représentation discursive de l'Autre, j'ai proposé une étude sur un ensemble de textes issus d'une émission produite par Sonia Kronlund, journaliste, scénariste et documentariste à la radio et à la télévision, et diffusée chaque jour de la semaine de 14h30 à 15h sur France Culture<sup>11</sup>. Comme nous nous intéresserons, dans le détail, à l'un des reportages, je reprendrai ici la présentation de cette émission et de l'ouvrage auquel elle a donné lieu.

Comme toute émission de France Culture, celle-ci a sa page de présentation sur le site de la radio, avec les enregistrements disponibles en podcasts pendant une année<sup>12</sup>. Classée dans la catégorie documentaire, chaque émission est un reportage radiophonique qui donne la parole à des « gens de peu » ou « gens d'en bas », comme ils sont qualifiés, ainsi que le rappelle l'argumentaire de la page du site, justifiant le titre *Les pieds sur terre*. Il s'agit, contrairement à ce qui se fait quand cette parole est parfois l'objet d'un recueil, à titre de témoignage pour le journaliste ou de document pour le sociologue, de la faire entendre dans son contexte situationnel, avec très peu d'interventions de la part du reporter, pour autant que le montage nous le laisse penser, et de ne pas la recouvrir par un discours d'interprétation. La technique du micro baladeur prend alors son sens d'être un moyen d'immersion dans un monde et un discours qui semble saisi sur le vif et suivi dans son cours. Il y a une certaine analogie entre la réalisation des « portraits » pour l'émission et la méthode biographique à laquelle peut recourir le chercheur en sciences sociales, dans une perspective ethnosociologique, pour obtenir du récit de vie, manifeste, comme le dit le sociologue Daniel Bertaux, « dès qu'il y a description *sous forme narrative* d'un fragment de l'expérience vécue » (Bertaux 2013). Le reporter, comme le chercheur, parlant peu et écoutant beaucoup, oriente le récit de la personne interrogée par un *entretien narratif*, en l'incitant à se raconter.

---

11. L'ouvrage collectif est à paraître, nous reprenons ici des éléments de présentation du corpus tirés de notre étude.

12. <http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-12-13>

Le choix des reportages est revendiqué par un engagement qui privilégie les formes de résistance aux pouvoirs et aux discours établis, de révolte contre les oppressions, de lutte pour la vie, de résilience face aux malheurs et aux souffrances de l'existence, aussi les formes d'expression inavouables ou condamnables, non politiquement correctes, ou encore les modes de vie animés par la passion, motivés par des vocations ou des rêves d'enfants, ou encore des destins singuliers, des cas d'espèce et des curiosités, au regard de ce que serait une normalité sans histoire. L'écoute, celle que l'auditeur modèle est supposé adopter, est faite d'une attention compréhensive, discrète, analogue à celle que les quelques questions du reporter suggèrent.

De ces reportages-documentaires est né un ouvrage, à l'occasion des dix ans de l'émission, en 2012 (Kronlund 2012). La productrice revient sur ses intentions et les principes qui guident son entreprise, en exposant les raisons et la matière du recueil publié avec 40 des quelque 2500 enregistrements diffusés depuis 2002. Le titre est éponyme de l'émission radiophonique, avec en sous-titre *Nouvelles du réel*, signifiant que le monde tel qu'il est se donne en informations à lire à travers les histoires racontées, et non pas rapportées et commentées. S. Kronlund, dans sa préface, qualifie aussi ces nouvelles de « fictions documentaires » et « récits du merveilleux quotidien ». Elle les considère comme des « exercices d'admiration »<sup>13</sup> pour « des gens simples que l'on dit ordinaires » et les places sous le signe d'un projet d'ordre éthique et politique. Soulignant la volonté de faire entendre des voix, elle déclare ainsi :

Ces « portraits de voix » reconstituent aussi fictivement un type de communication : ils impliquent la présence de l'autre, de celui qui parle et de celui qui écoute. Ils se situent dans une forme de dialogue qui, j'espère, devrait inclure le lecteur. (Kronlund 2012 : 29)

Les émissions qui ont fait l'objet de la publication ne sont plus disponibles en podcasts et il n'est pas possible de les écouter en parallèle à la lecture des textes mais nous pouvons supposer que la transcription suit de près l'élocution<sup>14</sup>, tout en respectant les normes conventionnelles de l'écrit (segmentation et ponctuation, orthographe). Si le texte écrit a fait « passer à la trappe de la scription » (Barthes 1980) les traits prosodiques de la voix parlée, vive et immédiate, la transcription de l'oral en préserve le flux et maintient le « filé » du discours, avec les reprises, hésitations, dislocations, coupures et enchaînements par raccords, en notant aussi graphiquement ce que Barthes nomme des « explétifs », comme les « alors », « mais », « donc », « quoi », « hein », « b(i)en », avec aussi les formes interjectives, qui ne sont pas des accessoires ou de simples appuis discursifs dans le cours de la parole mais des marqueurs linguistiques à triple fonction : (inter)subjective, référentielle, épi-métalinguistique.

Si l'on se place du point de vue de l'auditeur, le reportage sonore nous fait entendre une oralité seconde, selon Walter Ong (1982), qui distingue une oralité

13. Expression qui fait allusion à l'ouvrage de Cioran, *Exercices d'admiration. Essais et portraits* (Gallimard, 1986).

14. L'élocution désigne à la fois la manière d'articuler les sons en parlant et la manière d'arranger les mots par lesquels on veut s'exprimer, ce qui correspond aux parties de la rhétorique ancienne que sont la « diction » et l'« élocution ».

première, celle de la performance dans son immédiateté et en coprésence des locuteurs et une oralité seconde, ou médiatisée, comme l'appelle aussi le médiéviste Paul Zumthor (1983), relayée par une technologie permettant de la fixer et de la reproduire. Le reportage sonore, après le montage réalisé pour la radio-diffusion en différé, restituée à l'identique pour l'auditeur une oralité première, à distance d'écoute et de participation. Le journaliste, interlocuteur discret dans le cas de notre émission, est l'auditeur premier dont la présence et l'écoute sont la condition de production et de réception de la parole à capter et à retenir. Dans le texte écrit l'intervention du journaliste (questions, relances, remarques ou commentaires), même réduite conformément au principe de l'émission, est effacée et les indices de la présence de l'auditeur premier sont perceptibles dans le seul discours énoncé. La volonté de proposer des images d'un français oral dans son altérité, de par la variabilité linguistique de ses formes, dans l'altération aussi qu'il fait subir à un idéal de langue normative commune, est affirmée par la réalisatrice et éditrice, qui a souhaité

dans ce livre donner à entendre des « portraits de langue », des voix et des façons de parler témoignant d'un état de la langue française à un moment donné ainsi que d'états d'âme, d'états intérieurs, de manières de voir le monde. Pour cela il fallait trouver la voix des personnages, la rendre audible et recréer un langage comme un monde en soi. (Kronlung 2012 : 28-29)

À cette monstration de la « langue de l'autre, dans sa richesse, sa diversité » s'ajoute l'affichage des singularités vocales, chaque texte étant introduit par des indications sur la tonalité, l'accent, le style, les « portraits de langue » se doublant de « portraits de voix ». Le texte que nous avons retenu, intitulé « Caterpillar » (Kronlung 2012 : 265-269), nom de la marque emblématique du discours de l'interviewé, est introduit, comme tous les textes de la série, par un chapeau didascalique, localisant la date, le lieu de l'entretien et décrivant succinctement, par quelques traits identificatoires, le locuteur :

5 mai 2009, Grenoble, chez le géant américain Caterpillar, pelleteuses, tracteurs, compacteurs, chargeurs à bras télescopiques. Kamel, une quarantaine d'années. Voix tendue, en colère, pas loin du cri.

#### 4. Commentaire de texte

Dans son « récit de vie », fragment d'une histoire personnelle, familiale, professionnelle et sociale, Karim raconte l'action militante, suite à l'annonce d'un plan de licenciement et face au refus de la direction de négocier, de dix salariés du groupe américain de construction d'engins de chantier Caterpillar, à Grenoble, qui ont retenu cinq membres du personnel de direction pendant vingt-quatre heures dans un bureau. Le texte retranscrit du reportage sonore comprend cinq paragraphes, équivalents aux unités du montage réalisé, et nous pouvons supposer que les espaces de séparation correspondent à des moments de questionnement du reporter, habituellement brefs et rares, ou à des moments d'intermèdes musicaux. La trame narrative suit le déroulement des actions dans le temps : décision et action des salariés ; intervention de la police mais maintien des cadres dans le lieu occupé, repas et installation ; nuit passée dans le bureau puis libération des cadres ; début de l'occupation de l'usine. Le commentaire ne sera pas linéaire mais ira d'un énoncé à un autre au gré de remarques filées sur des problèmes d'énonciation.

La localisation des événements est centrée sur un point de référence qui est un *maintenant* désignant le moment d'énonciation, repère absolu, englobé dans l'état de la situation d'actualité : « Maintenant on est devant l'usine et on bloque l'entrée. Hier soir on a appelé nos collègues [...] ». Le récit débute par un énoncé digne d'un incipit romanesque : « C'était le lendemain du jour où la direction a refusé de négocier », posant le repère historique déclencheur. Le démonstratif pointe vers l'événement dont il va être question, annonce le récit qui va en être fait et amorce la narration. La forme présentative suppose un préconstruit, qui peut être la question du journaliste (c'était quand ? ça s'est passé quand ?) ou une incitation à raconter, ou encore une évocation préalable de l'événement. L'imparfait a une valeur de présent translaté, il préserve les valeurs du présent de l'en-cours des événements avec un déplacement dans un espace-temps révolu, où l'énonciateur impliqué dans l'action se trouve observateur de ce qu'il a vécu au présent, et il remonte le temps pour le parcourir à nouveau. L'emploi du présent, marquerait une préférence pour une succession et un enchaînement à partir d'un événement vu de la situation d'énonciation, avec une reformulation comme celle-ci : « C'est le lendemain du jour où la direction a refusé de négocier que tout (ça) a commencé ».

La proximité de ce qui s'est passé, dans la reconstitution qui en est faite, adjacent au moment de la narration, amène un passé composé, marqueur d'une suite d'événements ordonnés dans le temps, avec des intervalles fermés, depuis le premier repère relatif jusqu'au repère absolu :

On s'est dit, la seule solution, c'est qu'on les chope et qu'on discute avec eux. On est entrés dans l'entreprise... [...] Puis, suite à ça, on est rentrés directement dans les bureaux... [...] On les a retenus... [...] Rapidement, la police est intervenue et la commissaire de police leur a demandé... [...] Alors elle leur a demandé... [...] Alors il a téléphoné à sa fille... [...] Ils ont dormi comme nous... [...] Le lendemain on les a laissés partir tout en les protégeant... [...] Maintenant on est devant l'usine.

La série ordonnée des événements alterne avec des paroles rapportées, directement ou indirectement, avec les verbes introducteurs au passé composé, l'imparfait apparaissant à l'occasion du positionnement de l'énonciateur-narrateur à sa place d'observateur de l'en-cours dans le passé :

Ils ont dormi comme nous. Nous, on a dormi sur des chaises. Celui qui voulait s'allonger il s'allongeait. [...] Ils étaient là, ils discutaient un peu de tout, un peu de leur petit cocon, de leur vie dans les plazzas, dans ceci, dans cela. Ils s'évadaient comme ça. [...] Ils rêvaient de plazzas, des Seychelles, ils parlaient de Suisse. Ils parlaient de choses que moi je connais même pas.

Le récit est entrecoupé de commentaires évaluatifs et de jugements sur les protagonistes et l'état de la situation, au présent d'actualité :

C'est l'hypocrisie qu'on ne peut plus supporter aujourd'hui. / Et ils ont dit non, par crainte d'une répercussion médiatique aux États-Unis, parce qu'ils protègent beaucoup leur image de marque, Caterpillar. / Ils pensent à leurs petits problèmes à eux mais ils ne pensent pas que nous aussi on a une vie, on a des enfants, on a un cœur, on a des sentiments. / Ils vivent très bien là-haut, ils sont très bien, ils n'ont pas de problèmes de santé, ils n'ont pas de problèmes de dos, ils n'ont pas de courbatures comme nous. / Ils vivent dans un autre monde. Alors comment



voulez-vous qu'ils nous comprennent ? Ils nous comprennent pas, ces gens-là, ils nous comprennent pas. / Oui, oui. Voilà à qui on a affaire. A des gens qui jouent avec l'homme.

Dans les deux derniers paragraphes du texte le locuteur passe d'un discours militant, à la fois indigné et combattif, sur la situation économique des salariés contrastée avec celle des actionnaires et des cadres (« On voit bien qu'il y a deux catégories sociales et professionnelles. Il y a les seigneurs et les manants »), à un discours plus personnel sur sa propre situation, le drame familial, la souffrance endurée, mentale et morale.

Les citations qui précèdent montrent avec évidence la vision d'un univers scindé en deux mondes devenus étrangers l'un à l'autre, celui « d'en bas » et celui « d'en haut », le second s'étant coupé du premier, qu'il ignore, incapable d'empathie, dans la réalité de son existence. Ainsi ceux qui sont désignés comme *eux* et qui s'opposent à *on* ou *nous*, sont à peine des interlocuteurs (peu de paroles échangées) et ne sont pas des énonciateurs valides, dans une relation de réciprocité, avec qui discuter par le dialogue, dans la connaissance et l'affectivité partagées :

On les a retenus, mais au début c'était pas dans le but de les garder vingt-quatre heures ou quarante-huit heures. Non, le but c'était de rentrer, de parler directement et de voir si ces personnes-là, elles avaient le moindre humanisme en elles. Voilà, eh bien aujourd'hui, j'ai vu que c'était rien du tout.

L'énoncé est construit sur une explication motivant l'acte accompli et une justification de la réaction désabusée qui en résulte, avec un *voilà* conclusif et monstatif conjoint à l'expression interjective « eh bien », qui stabilise ce qui est le cas (c'est bien le cas), annonçant l'assertion négative qui annule le reste d'espérance minimale attendue : « de parler directement et de voir si ces personnes-là, elles avaient le moindre humanisme en elles ». La raison de l'action est rectifiée par un *mais* qui contrarie la relation d'entraînement qu'il suppose normalement entre les termes (« retenir » entraîne normalement que c'est pour « garder vingt-quatre ou quarante-huit heures ») et introduit une autre relation (« retenir » pour « rentrer, parler... »)<sup>15</sup>. On remarquera aussi le *là*, avec le geste pointeur qui sous-tend le démonstratif *ces*, qui éloigne et signale un affect de discrédit ou de mépris : *ces personnes-là*. Il était présent un peu plus haut dans le texte : « on ressent aucune humanité dans ces personnes-là ».

À noter les deux formes d'expression, qui ne sont pas tout à fait équivalentes : *ressentir de l'humanité dans* et *avoir de l'humanisme en*, les deux prépositions (*dans* et *en*) ne pouvant pas se substituer l'une à l'autre dans les deux contextes. Le mot *humanisme*, au sens d'altruisme, est mentionné par les dictionnaires comme un synonyme rare d'*humanité*, signifiant la bienveillance pour ses semblables. La préposition *dans* exprime un rapport d'intériorité dans un espace clos, la préposition *en* localise dans un espace intérieur et elle est compatible avec *avoir*. Mais comment peut-on ressentir de l'humanité dans un autre alors que le ressenti est intérieur à son propre espace corporel et psychique ? On aurait pu avoir *ressentir de l'humanité chez ces personnes-là*, par projection dans l'espace de l'autre.

15. Mouvement apparenté à la concession. On pourra se reporter à Ducard (2004).

Mais ce n'est pas tant les emplois et valeurs de ces prépositions qui nous intéressent ici que l'activité épi-métalinguistique du locuteur-énonciateur, qui s'interroge sur la façon de dire, cherchant à ajuster son dire à ce à quoi il se réfère, sa perception, avec des mots en adéquation, ayant la bonne valeur référentielle, et butant sur l'indicible : Là, on a vu que c'étaient des gens sans aucun..., je sais pas comment dire ça, on ressent aucune humanité dans ces personnes-là. On a ressenti un regard froid, et de haut. Ils sont restés de marbre.

Une autre boucle réflexive sur la valeur référentielle d'un mot survient au cours du récit de l'action, qu'il faut nommer :

Il y avait cinq personnes, nous on était peut-être une dizaine. On a dit qu'on bougeait pas tant qu'on négociait pas. Mais moi, je vous dis pourquoi c'était pas une séquestration. Parce qu'une séquestration c'est quand on enferme, c'est pieds et mains liés d'une personne. Alors qu'on arrête de dire que c'est des séquestrations, c'est une retenue.

Après avoir rapporté la décision d'immobiliser les personnes et la condition de la négociation, le *mais moi* marque une double contre-orientation : aller contre l'identification de ce qui vient d'être décrit avec ce qu'on nomme *séquestration*, contrer un dire – une contre-vérité – par un autre, subjectif et responsable (celle du sujet : *moi*, en position initiale accentuée). L'explication sur le désignateur refusé est ensuite donnée, avec une définition circonstancielle, et il s'ensuit l'injonction à rejeter la nomination impropre pour en choisir une autre plus appropriée : *retenue* (précédemment le locuteur avait dit : *on les a retenus*). Cette réaction métalinguistique pourrait être comprise comme une objection par anticipation à ce que pourrait inférer, penser et dire l'auditeur, elle doit être replacée dans le contexte de la presse d'actualité, qui avait pu employer le terme de « séquestration »<sup>16</sup>. Les cadres eux-mêmes avaient porté plainte contre X pour séquestration, et la qualification juridique avait été mise en doute<sup>17</sup>. L'énoncé rectificatif de Karim a la valeur d'un démenti.

La rupture entre les antagonistes d'une discussion envisageable, par la confrontation des positions et des arguments, est consommée par une absence de parole compréhensive :

Ils avaient un peu peur pour leur petite personne bien tranquille. Mais à part ça, ils nous répondaient même pas qu'ils comprenaient, que ceci, que cela, rien de tout ça.

Le mouvement concessif est remarquable par une première orientation qui accorde aux individus référés un affect, signe de sensibilité, minimisé (*un peu peur*) et dévalorisée par une première qualification egocentrique (*leur petite personne*), suivie d'une seconde qui va contre la valeur de l'affect concédé (*bien tranquille*), l'orientation est ensuite inversée par une restriction (*à part ça*) et la négation de la valeur possible attendue, au seuil d'une zone (<ils-ne pas même répondre-comprendre>), qui est balayée par des représentants sans référence

16. *Le Journal du Dimanche* titrait ainsi, dans son numéro du 31 mars 2009 : « Grenoble : 4 dirigeants séquestrés ».

17. On lit ainsi, sur cette affaire, dans *Le Figaro* du 24 avril 2009 : « De son côté, un connaisseur du dossier, cité par *Le Dauphiné Libéré*, se montre circonspect quant à l'aboutissement des poursuites : « Les cadres étaient en contact avec l'extérieur, par téléphone certes, mais ils n'étaient donc pas séquestrés », au sens juridique du terme. »

définie (*que ceci, que cela*), puis annulée en totalité (*rien de tout ça*).

L'énonciateur dit l'inaccessibilité, pour les uns, de la vie vécue par les autres, dans un jeu de miroir opaque entre les sujets :

Je sais pas si, eux, ils imaginent dans quelle mouise on est. Je sais pas s'ils imaginent le quart de ce qu'on vit. Parce que s'ils imaginaient ça, je pense qu'ils négocieraient.

Les prédicats verbaux, qui relèvent d'une modulation de la modalité assertive, retiennent ici l'attention. Je rappellerai le schéma de l'acte d'assertion, dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives : je tiens à – prendre la parole – pour dire – que je sais/pense/crois – que P est le cas. Sans pouvoir détailler ici ce que représente chaque composante du schéma, je souligne les trois prédicats qui représentent les instances de validation de la proposition assertée (P est le cas) : *savoir, penser, croire*<sup>18</sup>.

Dans le texte que nous examinons, l'énonciateur se fait une image de l'image que l'autre se fait de lui en signifiant l'obstacle qui lui barre l'accès à cette image de la réalité vécue par lui-même et ses pairs. Le verbe *savoir* est un marqueur de stabilité du domaine auquel le sujet a un accès cognitif. Il ne peut être suivi, à la forme affirmative, de la conjonction *si* avec une interrogative indirecte (*\*je sais si P*) car la certitude est incompatible avec le questionnement. La négation place l'énonciateur à la pointe de la bifurcation du domaine qui est celui de la relation prédicative introduite par la conjonction *si* : < imaginer – dans quelle mouise on est/le quart de ce qu'on vit >. Le domaine notionnel du prédicat *imaginer* comprend un intérieur (*imaginer* est le cas) et un extérieur (*imaginer* n'est pas le cas). L'énonciateur ne peut se déterminer pour choisir l'un ou l'autre, il dit qu'il ne peut dire avec certitude que les autres imaginent ou pas l'état effectif auquel ils ne peuvent avoir accès que par la fiction d'une représentation mentale. Dans le même temps il accentue la distance entre une possible représentation de cet état et ce qu'il est réellement, pour ceux qui le vivent, en intensifiant la qualité signifiée par le désignateur *mouise* (au XIX<sup>e</sup> s., une soupe de basse qualité, et, par métonymie, la misère, la pauvreté), avec le déterminant adjectival *quelle*, aux valeurs interrogative (quelle mouise ?) et exclamative, la boucle d'identification portant la qualité à un haut degré (la mouise telle qu'elle est, une mouise mouise : quelle mouise !). L'écart est ensuite re-signifié par une expression coréférentielle (*le quart de ce qu'on vit*), qui minimise une possible représentation en réduisant la part du représentable. L'énoncé qui suit va dans le sens de ce semblant de questionnement et d'incertitude en donnant la raison de ce qui s'avère impossible (imaginer que P), par une modalisation conditionnelle qui conjoint la proposition (imaginer que P) à la construction de l'existence mentale du fait attendu (*je pense qu'ils négocieraient*). Le < ne pas savoir si + imaginer + un état de représentation d'un haut degré d'intensité > est ainsi interprété comme une certitude. Cette énonciation repose sur un syllogisme, avec les deux prémisses et la conclusion : avoir accès par l'imagination à la réalité de la situation des travailleurs entraînerait la négociation, or les cadres dirigeants refusent la négociation, donc ils n'imaginent pas ce qu'est cette situation.

18. La formule schématique de l'assertion est exposée dans Ducard (2012a et b).

La rupture entre les deux antagonistes est posée d'emblée, dans le récit, après l'incipit de localisation :

Ils ont dit « Tiens ! On n'y va pas. Il y a pas de loi qui nous oblige de négocier ». Par contre des lois qui interdisent des actions de salariés, ça, y en a. Alors nous, on était écœurés.

Le discours qui semble être rapporté directement n'est pas une parole citée mais une façon de faire entendre la voix de la direction de l'entreprise et de marquer une position arrêtée. Le *Tiens !* initial est une forme d'interlocution et de co-énonciation, qui ne correspond pas à une injonction à autrui (comme dans *Tiens, prends ça*), tout en préservant l'opération de référenciation, avec une fonction phatique : attirer et retenir l'attention d'autrui sur ce qui est dit à propos de la situation. La relation de dissymétrie entre deux ordres de fait (inexistence de lois obligeant à négocier, pour les uns/existence de lois interdisant des actions, pour les autres) oppose un second énoncé à un premier, avec la locution *par contre*, qui inverse le rapport de force inter-sujets. Le second énoncé est marqué par un affect d'intensité (le *quantum* d'affect, selon Freud), dans sa construction : le rappel, en position détachée et accentuée, du groupe nominal par le démonstratif *ça*, qui n'est pas un simple anaphorique et qui renvoie à la représentation subjective de l'état de choses en cause ; la reprise de la prédication d'existence : (*il*) *y en a*. Ici encore l'intensité affective est un effet de la mise en boucle de l'énonciation, qui pourrait se gloser de la façon suivante : *pour ce qui est des interdictions des actions de salariés on peut dire qu'il y (en) a des interdictions des actions des salariés*, glose qui peut être prolongée par ce commentaire : *on ne peut pas dire qu'il n'y en a pas*, en ajoutant même : *ça non*. L'état affectif est ensuite qualifié (le *quale* de l'affect), en référence à la situation et au clivage énoncé : *Alors nous, on était écœurés*.

Un mot peut être dit ici sur la notion de *transindividuel*, selon Culioli. Utilisée très tôt pour désigner tout ce qui a la valeur d'une norme instituant une relation dépassant les individus, à commencer par la langue comme institution, et qui participe à une régulation de l'activité de langage, dépendant en partie de rites sociaux et d'échanges réglés, la notion a reçu une seconde acception pour renvoyer à ce qui traverse les individus (trans- : à travers) et les dépasse, non plus par la contrainte de la loi sociale, mais par une force pulsionnelle ou émotionnelle. Ainsi le discours de Karim répond à un type de situation et à la relation instaurée par l'entretien avec le journaliste-reporter, sans pour cela se conformer à un genre textuel contraignant sa parole, mais il déclare aussi la douleur morale et affective qu'il ne peut contenir. Rappelons l'un des traits identificatoires du locuteur dans le chapeau introductif : « Voix tendue, en colère, pas loin du cri. »

Le clivage social se manifeste par un emploi contrastif des pronoms : *eux*, d'un côté, *on* (*nous*), de l'autre, le premier référant aux cadres retenus lors de l'action et, par extension, à la classe des dirigeants et au patronat des grandes entreprises, le second au collectif des acteurs de la « retenue » et, par extension, à l'ensemble des ouvriers salariés de l'entreprise et à la classe ouvrière. L'emploi du *je* survient lorsque le narrateur évoque, dans le dernier paragraphe du texte, les difficultés économiques et le bouleversement de sa vie de famille, en prenant en exemple son cas personnel : « Moi j'ai perdu plus de 50 % de mon salaire, là

je chute même à 60 % et je m'engouffre de plus en plus ». L'emploi inhabituel de la forme pronominale, avec un sujet animé humain, du verbe *engouffrer*, conjugue le sens passif de cette forme pronominale, jugé rare ou littéraire par les dictionnaires, plutôt avec des sujets non humains : *se perdre, disparaître dans un gouffre, un abîme* (par exemple pour un navire), alors que le sens est celui de « pénétrer », d'« entrer précipitamment dans un lieu », quand le sujet est animé (« s'engouffrer dans une rue, dans une porte »), ou « pénétrer violemment dans une ouverture », quand le sujet désigne un élément de la nature (le vent, l'eau, le vent), avec l'emploi transitif du verbe, signifiant « précipiter », « entraîner », « absorber », avec un agent qui est alors patient. Par ailleurs le *je* s'énonce en première personne quand il s'agit de sentiments propres au sujet énonçant et dans l'acte d'énonciation : *je trouve que, j'ai vu que, je pense que, je dis que*.

Le récit dans son ensemble est moins un récit d'actions, réduit à une séquence élémentaire (motivation – action – sanction), qu'un commentaire, en réaction aux faits, qui mêle analyses, réflexions et jugements. Et cette rétrospection-introspection est dite à un auditeur, qui est aussi médiateur. La situation d'interlocution du reportage fait du journaliste un auditeur présent mais en retrait, laissant libre cours à la parole du locuteur-narrateur qui parle de lui à un autre et pour autrui (auditoire, par l'enregistrement pour une émission publique). Parler à l'autre renvoie à une instance duelle et duale, du point de vue de la locution et de l'énonciation. Les interlocuteurs, qui extériorisent ce qu'ils ont à dire, par la voix, le geste et la mimique, sont des personnes physiques séparées, et chaque locuteur est auditeur de sa propre voix comme de celle de l'autre, il est parlant-entendant ; les co(-)énonciateurs, réunis dans un échange verbal par une relation intersubjective, sont des « images » l'un pour l'autre, dans un rapport spéculaire d'identification-différenciation ou d'altération, de l'assimilation au rejet. Une distinction est ainsi établie entre le *coénonciateur* (avec la graphie du tiret), qualifié d'*autre que moi*, l'image de l'autre marquée par une distance variable en degré selon des jeux de places imaginaires d'ordre subjectif ou culturel, et le *coénonciateur* (graphie avec soudure), qualifié d'*autre de moi*, quand l'autre est un *alter ego* assimilé à *ego* (l'autre comme moi-même ou moi-même comme un autre)<sup>19</sup>.

Ainsi Karim, s'il parle à l'autre qu'est le journaliste, se parle aussi à lui-même et il peut interpeller l'autre comme lui-même, dans le même temps et avec la même forme d'expression :

Alors il [l'un des cadres] a téléphoné à sa fille, c'était son droit, il avait son téléphone, il parlait et il avait toute liberté de mouvement *je vous dis*. C'est pour ça que *je vous répète encore une fois* que c'était pas une séquestration.

Le premier *vous* fait apparaître dans l'énoncé l'autre qui écoute en écho à ce que dit l'énonciateur pour celui-ci et pour lui-même, le second *vous* réfère au coénonciateur, distinct, à qui il faut faire entendre avec la force d'assertion nécessaire ce qui est le cas (l'état de chose en question), pour le rapprocher de la vérité des faits, celle de l'énonciateur, contre les fausses déclarations. Dans le premier cas l'autre est invité à partager, dans le second cas il est pris à parti. Quand la question posée est une question dite rhétorique, une interrogation

19. Distinction exposée dans Ducard (2012).

biaisée, un leurre pour le coénonciateur, qui est évacué de la place de l'autre à qui s'en remettre pour asserter, l'énonciateur fait de celui-ci son *alter ego*, un coénonciateur qui ne peut que le rejoindre dans un jugement assertif commun :

Ils vivent dans un autre monde. Alors *comment voulez-vous* qu'ils nous comprennent ? Ils ne nous comprennent pas, ces gens-là. Ils nous comprennent pas.

L'ajustement à autrui, dans la relation de co-énonciation, peut prendre la forme d'une sorte de prévenance, quand l'énonciateur se tourne vers l'autre en allant au-devant d'un sentiment d'inadéquation de son dit, jugé mal-à-propos (on ne peut pas dire ça) :

[...] ils [la direction de Caterpillar] protègent beaucoup leur image de marque, Caterpillar. Mais quand on vient à regarder à l'intérieur, *ben, excusez-moi*, mais je trouve que c'est des toilettes, des toilettes morales.

Ainsi se déploie un jeu de déplacements en images entre l'énonciateur et le co(-)énonciateur, tantôt proche, par la compréhension mutuelle qu'elle suppose (*vous comprenez*), tantôt plus distant quand il est l'interlocuteur à qui il faut parler pour dire les choses et les faire comprendre (*je vous dis que*). Le tiers, impossible coénonciateur et difficile interlocuteur, est tenu dans un autre monde, sans commune mesure, cognitive et affective. Karim oppose ainsi abruptement les deux voies de non-communication, après la libération des cadres dirigeants de l'entreprise : « C'était que du chiffrage et rien que du chiffrage, que de l'espérance et que de l'espérance ».

### En conclusion

Le parcours analytique et interprétatif du texte a sollicité un certain nombre de notions qui s'inscrivent dans un cadre théorique visant l'activité énonciative, les formes en formation *en cours d'énonciation* : temporalités et repérage temporel, intersubjectivité, ajustement, référenciation et valeur référentielle, prédicat et prédication, agent et patient, modalisation, modulation, interlocution et co-énonciation, énonciateur et co(-)énonciateur, engagement, assertion, intensité, affect, transindividuel, glose, épi-métalinguistique, notions théoriques auxquelles il faut joindre les notations sur la prosodie, la voix et la mimique, l'image et l'imagination, et le renvoi au geste mental. Chacune de ces notions aurait mérité d'être davantage explicitée, de même que chaque remarque sur l'emploi et la valeur d'une forme devrait être justifiée théoriquement et chaque marqueur linguistique constitue en soi un problème à traiter. Le préalable sur le statut du texte et la construction des observables avait une fonction épistémologique et méthodologique et l'introduction sur le texte choisi pour le commentaire avait pour objectif de le situer dans un genre, celui de l'entretien narratif et du reportage radiodiffusé, en tenant compte de la spécificité de l'émission et des intentions de la réalisatrice. Nous n'avons pas non plus, sinon de façon oblique, avancé une interprétation de ce « récit de vie » et du mode de médiatisation d'une parole autre que celles qui sont habituellement mises en scène dans l'espace public ; cet aspect a fait l'objet d'une autre étude<sup>20</sup>.

20. L'article constitue ainsi un complément à celui-ci. Voir Ducard (2015).

Alors qu'avons-nous voulu montrer ? En suivant le libre cours de ce qu'un sujet énonce *pour un autre et pour autrui*, à *propos de* et *en vue de*, nous avons essayé, par le commentaire métalinguistique, de faire apparaître les opérations sous-jacentes aux formes signifiantes qui sont à la fois les représentants et les déterminants de la pensée, en langue, dans l'exercice de la parole et du discours. L'énonciation est ainsi conçue comme une activité, avec un sujet engagé dans l'action de dire, dans une *situation* et dans une *relation* inter-sujets, avec une force d'assertion et une intensité liées à un investissement affectif, les mots se frayant un chemin dans la langue du locuteur selon un processus de *représentation*, de *référenciation* et de *régulation*. A ces triades (action-situation-relation, représentation-référenciation-régulation) nous en ajouterons une autre, qui entre en jeu pour saisir l'activité symbolique de langage : le *mouvement*, l'*imagination*, la *formulation*<sup>21</sup>. Nous pensons ainsi élargir la linguistique de l'énonciation pour retrouver la proposition initiale d'A. Culioli d'une théorie de l'énonciation, qui doit s'adjoindre des réflexions issues de domaines connexes à la linguistique et conduire à un questionnement sémiotique sur le sens, que nous avons seulement ici entrouvert.

#### Références bibliographiques

- BARTHES R., 1981, « De la parole à l'écriture », *Le Grain de la voix*, Paris, Seuil.
- BERTAUX D., 2013, *L'Enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, A. Colin.
- CULIOLI A., 1971, « Sémantique, Signification », *Encyclopédie Alpha*, Paris, Grange Batelière.
- CULIOLI A., 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation I, II, III*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999, « Utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », *Pour une linguistique de l'énonciation. II. Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys, p. 67-82.
- CULIOLI A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- CULIOLI A., 2011, « Gestes mentaux et réseaux symboliques : à la recherche des traces enfouies dans l'entrelacs du langage », *Faits de langue* 3, 7-31.
- DELESALLE S., 1986, « Introduction : Histoire du mot énonciation ». *Histoire Épistémologie Langage*, 8-2, 3-22.
- DUCARD D., 2004, « Concession, écart et transaction », *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 58-72.
- DUCARD D., 2012a, « Se parler à l'autre », in J. Bres, A. Nowakowska, J.M. Sarale & S. Sarrazin (éds), *Dialogisme : langue, discours*, Berne, Peter Lang, 197-209.
- DUCARD D., 2012b, « Comment le dire. A propos d'ajustement, en quelque sorte », in J. Longhi (éd.), *Tranel 56, L'énonciation et les voies du discours*, 43-60.
- DUCARD D., 2015, « Dar a palavra: da reportagem radiofônica à ficção documental », in G. Lara, R. Pacheco Limberti (éds), *Discurso e (des)igualdade de social*, Editora Contexto, 109-128. [« Rendre la parole. Du reportage radiophonique à la fiction documentaire », version en français disponible en ligne sur HAL]

21. Nous reprenons la distinction que fait François Rastier (2001) de trois niveaux de la pratique : le niveau (re)présentationnel, le niveau sémiotique et le niveau physique (phéno-physique) et de trois supports d'objectivation, pour chaque niveau : les imaginations, les formulations et les mouvements.

- KRONLUND S., 2012, *Les Pieds sur terre, nouvelles du réel*, Arles et Paris, Actes sud / France Culture.
- ONG W., 1982, *Orality and Literacy. The technologizing of the word*, London and New-York, Methuen.
- RASTIER F., 2001, « L'action et le sens : pour une sémiotique des cultures », *Texto!*, en ligne.
- THEUREAU J. et JEFFROY F., 1994, *Ergonomie des situations informatisées*, Toulouse, Octares.
- VALETTE M., 2006, *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Champion.
- ZUMTHOR P., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.